



Marie-Jeanne Verny
Professeure émérite des Universités
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

à Madame Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie¹

Objet : invitation aux rencontres de Bram

Madame la Présidente, chère Carole Delga,
chères et chers amis élus,
chères et chers camarades

Je suis très honorée de cette invitation, pour la 3^{ème} année consécutive, en tant que présidente du CREO - Centre Régional de l'Enseignement de l'occitan - <http://www.felco-creo.org/creo-lengadoc/>, qui réunit les professeurs d'occitan de la maternelle à l'Université. Les deux premières années, j'avais apprécié la qualité des débats et des échanges lors de ce vaste rassemblement de la gauche

Hélas, cette année, des obligations personnelles et professionnelles m'empêchent le déplacement et aucun de nos collègues audois du bureau n'est disponible pour représenter notre association.

Je ne doute pas, cependant, Madame la Présidente, comme vous l'avez affirmé encore récemment au lycée Clemenceau de Montpellier, de votre soutien à notre langue qui passe par sa transmission dans l'enseignement.

Pour le CREO, l'école publique a une place essentielle à tenir à la matière, tout simplement parce que c'est là que sont scolarisés l'immense majorité des enfants de notre pays. Or depuis des décennies, de nombreuses mesures ministérielles ont affecté les conditions d'enseignement de nos collègues ainsi que la prise en compte de nos enseignements, notamment dans le second degré.

Ainsi, au moment même où notre Académie, en concertation entre les autorités rectorales et la Région que vous présidez, affirme sa volonté de développer l'enseignement bilingue public, le nombre de professeurs est en diminution constante, des cursus sont fermés ou menacés de fermeture, le second degré est sinistré, notamment le lycée où l'enseignement de l'occitan subit les effets délétères des réformes Blanquer. Partant, les viviers d'étudiants s'assèchent, et par voie de conséquences les concours de recrutement ne font pas le plein.

¹ Copie aux élus de la majorité présidentielle, des quatre départements occitans et de Montpellier Métropole

Et pourtant, [l'occitan a obtenu récemment le label de discipline rare \(dans le sens de « à protéger » du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.](#)

Et pourtant la [Loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, dite « loi Molac »](#), acte dans un article désormais intégré au Code de l'Éducation (Art. L. 312-11-2) que « Sans préjudice de l'article L. 312-11-1, dans le cadre de conventions entre l'Etat et les régions, la collectivité de Corse, la Collectivité européenne d'Alsace ou les collectivités territoriales régies par l'article 73 de la Constitution, la langue régionale est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées sur tout ou partie des territoires concernés, dans le but de proposer l'enseignement de la langue régionale à tous les élèves. »

Madame la Présidente, chères et chers élu.es, les enseignants d'occitan à l'école publique ont besoin de vous que nous savons attaché.es à cette école publique et aux valeurs d'émancipation et de citoyenneté qu'elle porte.

Nous pensons que l'offre publique d'enseignement de l'occitan à tous les enfants qui vivent dans nos pays d'oc a sa pierre à apporter un projet éducatif et citoyen : il s'agit de donner à tous ces enfants une clé de plus pour ouvrir un monde complexe, pour lire les paysages dans lesquels ils vivent, pour connaître cette autre langue encore bien présente à côté du français, à travers la littérature, la musique, le spectacle vivant. En montrant une France et une Occitanie diverses, en leur révélant l'existence de l'autre en soi, nous proposons aussi à nos élèves un levier d'ouverture à l'autre, à l'exact opposé de tous les enfermements identitaires contre lesquels, Madame la Présidente, vous vous battez avec détermination.

Nous ne doutons pas, Madame la Présidente, que le CREO et les professeurs d'occitan du service public vous trouveront à leurs côtés dans leur exigence de développement de leur enseignement.

Je me permets de suggérer que quelques mots à ce sujet lors de votre prise de parole à Bram, où seront présents tant de responsables politiques et d'acteurs engagés pour un autre projet de société, seraient pour eux un signal fort.

Je vous souhaite de belles rencontres de Bram et je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, chères et chers élus de la Majorité régionale, chers et chers élus des départements et grandes villes de notre Région, l'expression de ma considération distinguée.

